

Ecrit par le 23 juillet 2024

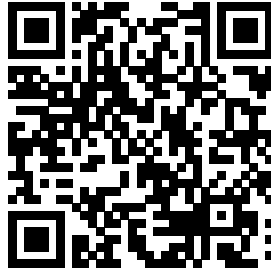
Mme DURBESSON Vve REBOUL



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

Ecrit par le 23 juillet 2024

Article 1007 du Code civil**Article 1378-1 Code de procédure civile****Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 mars 2007 Mme Paule Anne Marie **DURBESSON**, dt à AVIGNON SECTION DE MONTFAVET (84140) 396 avenue des Vertes Rives. Née à AVIGNON SECTION DE MONTFAVET (84140), le 15 février 1931. Vve de Monsieur Robert **REBOUL**, Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE) le 8 septembre 2022 a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament contenant saisine reçu par Me Olivier JULIEN, Notaire associé de la SCP « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin le 14 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Olivier JULIEN, notaire à AVIGNON 84000 15 rue Armand de Pontmartin, référence CRPCEN : 84002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Mme CAZANOU Vve HERLANT

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIREUNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du
Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 1991, Madame Colette Marie-Louise Denise Georgette **CAZANOU**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 31, Avenue du Roi Soleil , née à MONTPELLIER (34000) le 18 mars 1941, veuve de Monsieur Jean Augustin **HERLANT** et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à AVIGNON (84000) le 23 novembre 2022, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence GUILIÉ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 30 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon le 3 février 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurence GUILIÉ, notaire à AVIGNON 2 Place Saint-Lazare,

Ecrit par le 23 juillet 2024

référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme CHAUSSON JACQUIN Georgette

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2003, Madame Georgette Fanny Dina **CHAUSSON**, née à VALENCE (26000), le 29 septembre 1937. Veuve de Monsieur Michel **JACQUIN** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Domiciliée à VAISON-LA-ROMAINE (84110) (FRANCE) le 20 novembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial

Ecrit par le 23 juillet 2024

RAMOGNINO, Notaires associÃ©s Â», titulaire d'un Office Notarial Ã VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 19 janvier 2023, duquel il rÃ©sulte que le lÃ©gataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition Ã l'exercice de ses droits pourra Ãatre formÃ©e par tout intÃ©ressÃ© auprÃ©s d'un otaire chargÃ© du rÃ©glement de la succession : MaÃ®tre Jean-Victor MONTAGARD, notaire Ã VAISON LA ROMAINE , rÃ©fÃ©rence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la rÃ©ception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expÃ©dition du procÃ©s-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament Le 27 Janvier 2023.

En cas d'opposition, le lÃ©gataire sera soumis Ã la procÃ©dure d'envoi en possession.

Mme ESCHALIER Vve BONNETON

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -
DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 15 mars 2022, Madame Juliette Albertine **ESCHALIER**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 7 rue Mourre Résidence Montana . Née à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS (07200) , le 20 mars 1923.

Veuve de Monsieur Pierre-Louis Adrien **BONNETON** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) le 20 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 16 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les

Écrit par le 23 juillet 2024

conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 20 janvier 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hélène SELLIER-DUPONT , notaire à AVIGNON (Vaucluse), référence CRPCEN : 84006, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme NARDINI Micheline

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



Me CHARLES CALVET
46 Cours Jean Jaurès
84600 VALREAS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2012, **Madame Micheline Louise NARDINI**, en son vivant retraitée, demeurant à VALREAS (84600) résidence Les Lavandes, Bât. C Rue Chasse-Coquins, née à AMIENS (80000), le 1er juin 1927, décédée à DOULLENS (80600) (FRANCE), le 19 juin 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles CALVET, Notaire associé, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe DICE Notaires » titulaire d'un Office Notarial à la résidence de VALREAS, 46, Cours Jean Jaurès, soussigné, le 17 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles CALVET, notaire à VALREAS (84600) 46 cours Jean Jaurès, référence CRPCEN : 84064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Ecrit par le 23 juillet 2024

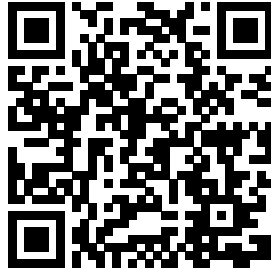
Mme GANICHOT Renée



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maître Nicola
SISMONDINI
Notaire à Vedène (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 avril 2008 et codicilles en date des 18 janvier 2010 et 6 janvier 2011

Renée Marie Aimée Henriette GANICHOT demeurant à VEDENE (84270) 206 allée du Thym, née à VAISON-LA-ROMAINE (84110) le 14 octobre 1937, ayant conclu avec Guy Louis APPOLODORUS un

Ecrit par le 23 juillet 2024

PACS sous le régime de la séparation de biens, le 1er/12/2020, enregistré de VEDENE le 1er décembre 2020.

Décédée à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) le 8 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire d'un Office Notarial à VEDÈNE 260 av. de la Fonderie, le 22/09/2022, et un acte de contrôle de la saisine du légataire universel le 17/01/2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé chargé du règlement de la (réf. CRPCEN 84067) dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme HEYBROEK, Mieke

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**SCP Guy Fraychinaud
et Christophe Lersy
Notaires Associés
Rue des Clastres
84220 GORDES**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 26 janvier 2002 et 3 avril 2018,

Madame Mieke Marion HEYBROEK, en son vivant retraitée, demeurant à JOUCAS (84220) Le Village. Née à ENGELBREKT, (SUEDE) le 21 juin 1940. Célibataire. Ayant conclu avec Monsieur Ulysse PLAUD un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, enregistré au greffe du Tribunal judiciaire de APT le 24 janvier 2002. Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à JOUCAS (84220) (FRANCE), le 31 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 17 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LERSY, notaire à GORDES 84220,

Écrit par le 23 juillet 2024

référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme COMBE Marie Jeanne

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Hélène SELLIER-DUPONT et
Laurence GUILIÉ, notaires associés à
Avignon (Vaucluse), 2 place Saint Lazare**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 février 2011, **Madame Marie Jeanne COMBE**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 2 avenue de la Gare. Née à TREMOLAT (24510), le 27 octobre 1933. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à AVIGNON (84000) le 3 juillet 2022. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 3 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 12 janvier 2023

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire à AVIGNON (Vaucluse) 2 Place Saint Lazare, référence CRPCEN : 84006,

Ecrit par le 23 juillet 2024

dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Melle Valérie BASCOUL

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Ecrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres
Pascal DAYRE
et Fabien DURET,
Notaires Associés
à BOLLENE (Vaucluse),
468, Avenue Marius Coulon**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL -**

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de procédure
civile**

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament du 4/09/2015, **Mademoiselle Valérie BASCOUL**, en son vivant sans profession, demeurant à LAPALUD (84840) 20 Lotissement la Verrière.

Née à BULLY-LES-MINES (62160), le 14 novembre 1971. Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Guillaume Serge PASCAL un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Bruno MESSIE, notaire à SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, le 6 janvier 2017.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale

Est décédée à LAPALUD (84840) (FRANCE), le 15 janvier 2022., a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt au terme du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence HEBERT Notaire au sein de la sas

Ecrit par le 23 juillet 2024

Dice notaires CRPCEN 84059, 468 Avenue Marius Coulon 84500 BOLLENE, le 06/01/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Laurence HEBERT Notaire au sein de la sas Dice notaires CRPCEN 84059, 468 AvenueMarius Coulon 84500 BOLLENE, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant laréception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de cetestament.

Pour avis

M.BAUDRY Daniel

Ecrit par le 23 juillet 2024



Notaire



Écrit par le 23 juillet 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Jocelyne PEYTIER,
Doris NUNEZ,
Notaires associés à
L'ISLE SUR LA SORGUE
(Vaucluse) Résidence
de L'Orée de l'Isle.**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL**

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de procédure
civile**

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 février 2022, révoquant les précédents testaments

Monsieur Daniel Jean-Marie BAUDRY, en son vivant retraité, demeurant à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 571 route de Saumane.

Né à MAZIERES-SUR-BERONNE (79500), le 23 avril 1945.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Eric Jean GALOT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 7 septembre 2007, enregistré à la mairie de AVIGNON le 7 septembre 2007.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Décédé à AVIGNON (84000) (FRANCE), le 23 mars 2022.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet :-d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jocelyne PEYTIER, notaire à L'ISLE SUR LA SORGUE le 5 janvier 2023 contenant contrôle de la saisine du légataire universel, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jocelyne PEYTIER, notaire à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) , référence CRPCEN : 84015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AVIGNON de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament et la copie authentique du procès-verbal de contrôle de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Mme AUBRY Claude Yvonne Aline



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Ecrit par le 23 juillet 2024

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2017,

Madame Claude Yvonne Aline AUBRY, en son vivant retraitée, demeurant à GORDES (84220) 387 chemin de Bel Air.

Née à PARIS 20ÈME ARRONDISSEMENT (75020), le 31 janvier 1931.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à GORDES (84220) (FRANCE), le 16 octobre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine TASSY-KELCHER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, le 16 décembre 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître TASSY-KELCHER, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers, le 22 décembre 2022, que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine TASSY-KELCHER, notaire à LAGNES (84800) 110 lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

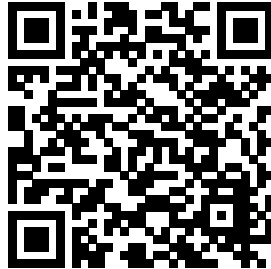
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955317

Publié le 27/12/2022

M. PATTE Serge

Ecrit par le 23 juillet 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 17 février 2023 sous réserves d'incidents

Me Etienne RISPAL

Notaire

84390 SAULT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 Code de Procédure Civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mars 2004, **Monsieur Serge Maurice Hellen PATTE**, retraité, demeurant à SAULT (84390), Place de l'Eglise. Né à SAULT (84390), le 30 juin 1943. Célibataire. Non soumis à un pacs ou partenariat. De nationalité française. Décédé à CARPENTRAS (84200), le 21 mai 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 12 décembre 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane - B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

3955243

Ecrit par le 23 juillet 2024

Publié le 21/12/2022